



#16/COHÉSION - JEUNES

## Volontariat Territorial en Entreprise « vert »



Accompagner
le recrutement
de 1 000 jeunes
dans des TPE, PME
et ETI sur des métiers
de transformation
écologique
des modèles
économiques

Contribuer à la transition écologique

## Description de la mesure

Lancé en 2018, le Volontariat Territorial en Entreprise est un programme opéré par Bpifrance offrant la possibilité à des étudiants en alternance ou récemment diplômés d'études supérieures (à partir de bac+2, jusqu'à 2 ans en sortie d'études) d'accéder à des postes à responsabilités dans des PME et ETI.

Bpifrance verse pour le compte de l'État une prime de 8 000 euros pour les 1 000 premières entreprises accueillant un jeune en Volontariat Territorial en Entreprise « Vert » (500 en 2020 et 500 en 2021).



Pilote : État



Partenaires: Bpifrance, branches professionnelles, Centres de Formations d'Apprentis, organismes de formation, universités, grandes écoles



Financement national 2020-2021 :



Calendrier : mise en œuvre en 2020-2021



**Démarches** 

Contacter Bpifrance: vte@bpifrance.fr

AN CAN AN

- https://www.vte-france.fr/
- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr